



Crédit photo : Agriclé

Eleveur infirmier de ses porcs

Cette formation s'inscrit dans une démarche de collaboration entre éleveurs et vétérinaires pour une meilleure gestion de la santé des cochons en élevage. Cette formation reprend comment traiter un animal malade, quels médicaments avoir dans sa pharmacie et les signes d'alertes de la présence d'une maladie, elle permet de savoir décider quand soigner un animal, le réformer ou l'euthanasier et comment pratiquer ce geste parfois nécessaire en élevage de porcs.



Objectifs

Consolider les pratiques sanitaires de l'éleveur :

- Savoir manipuler les animaux pour agir en sécurité et sans stress
- Savoir réaliser les gestes courants de traitement des animaux.
- Savoir reconnaître les principales maladies et les traiter. Quand traiter soi-même et quand faire appel à son vétérinaire ?
- Connaître les aspects réglementaires : identification, pharmacie, carnet sanitaire, documents de circulation, et formations obligatoires.



Franck DAVODEAU, vétérinaire à
GMS Vêto (Chabeuil 26)



**Eleveurs de porcs (naisseur
et / ou engraisseur)**

Mercredi 20 novembre 2024
de 9h à 17h



**Autopsie d'un
porcelet**



Méthodes pédagogiques

Journée en salle : Présentation Powerpoint ; échanges stagiaires/formateur.
Réalisation d'une autopsie. Un support est remis aux stagiaires.

Au programme de la journée

Module 1 : en salle

- Présentation des principales maladies, les critères d'alertes, leur traitement et prévention.
- Réalisation de l'examen clinique et valeurs normales et anormales des critères de santé.
- Les moyens de contention pour manipuler les animaux sans danger et sans stress.
- Les moyens d'euthanasie des animaux.

Module 2 : en salle

- Autopsie d'un porcelet, pour savoir trouver la cause de la mortalité et mettre en place une prévention adéquate et efficace.
- La pharmacie, les classes de médicaments et la trousse d'urgence à avoir en ferme.
- Un logement adapté pour des porcs en bonne santé.



Rives



Pour les
éleveurs
éligibles
VIVEA



Repas offert
pour les
adhérents

Contact :

Responsable de stage : Céline SAVOYAT
- au standard du GDS : 09 74 50 85 85
- par mail : gds38@reseaugds.com

Tarifs de la formation

	Eleveur adhérent au GDS 38	Eleveur non adhérent au GDS 38
Eleveur éligible au fonds VIVEA ou OCAPIAT	0 €	20 €
Eleveur non VIVEA ou OCAPIAT	50 €	70 €

Les éleveurs adhérents au GDS sont prioritaires.

Crédit photo : C. Reibel

Bulletin d'inscription

Eleveur infirmier de ses porcs
Mercredi 20 novembre 2024

**A renvoyer avant le 13 novembre à gds38@reseaugds.com
ou GDS38, 145 espace trois fontaines, 38140 RIVES**

N° EDE :

Nom de l'élevage :

Nom et prénom :

Adresse :

.....

.....

Mail :

Téléphone :

Spécificités alimentaires :

Qui vous a parlé de ce stage ?

☐ GDS

☐ Vétérinaire

☐ Autre

**Envoyer un chèque de 50 € au
GDS 38 pour réserver votre place.**

Quelles sont vos attentes ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

J'accepte que mes coordonnées soient transmises aux
autres participants pour un éventuel covoiturage :

☐ Oui

☐ Non

Une **confirmation d'inscription** vous sera envoyée à réception de votre **dossier complet (chèque + bulletin)**

Une **attestation de présence** vous sera envoyée le jour de la formation.

Cette journée de formation bénéficie des crédits de VIVEA, FSE.

Il n'y a aucun prérequis à avoir.

La validation de la formation se fait par évaluation des acquis par la responsable de stage, Céline SAVOYAT.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous contacter.

Règlement intérieur disponible sur www/frgdsaura.fr